

# Alain Vinel dans la continuité

ELECTIONS  
MUNICIPALES

2014

La liste présentée par Alain Vinel, maire sortant, est composée de onze élus sortants et de huit nouveaux venus. Si cette liste est intergénérationnelle, elle est aussi multiculturelle puisqu'on compte presque autant de métiers représentés que de candidats et de tous horizons socio-culturels. Quant au nom choisi, « Bussang sur sa lancée », il résume le programme d'une liste bâtie pour mener à terme

les projets engagés et pour préparer l'avenir du village. Pour Alain Vinel, « la commune de Bussang s'est métamorphosée en six ans. Les réalisations ont été nombreuses, dans le respect du patrimoine local. L'endettement global de la commune a diminué. Notre territoire a de nombreux atouts, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer encore son attractivité. Dans un environnement toujours plus complexe, avec des contraintes de plus en plus importantes, l'expérience est une force supplémentaire pour le village et donc pour l'avenir de ses habitants. Les candidats de la liste que je conduis s'engagent à

*poursuivre la dynamique créée lors de mon premier mandat. Nous mettrons notre connaissance des affaires publiques et notre disponibilité au service de notre commune. Nous le ferons en recherchant des réponses aux préoccupations des Bussenets, en faisant vivre les outils de communication mis en place, en apportant les soutiens nécessaires à la bonne marche des associations et en luttant contre les incivilités, pour qu'à Bussang, il fasse bon vivre. »*

Pour présenter sa liste et pour faire partager sa vision de l'avenir de Bussang, Alain Vinel organise une réunion publique le vendredi 21 mars à 20 h, à la salle des fêtes.



La liste « Bussang sur sa lancée » est menée par le maire sortant Alain Vinel. Tous les horizons socio-culturels sont représentés.

## La liste « Bussang sur sa lancée »

Alain Vinel, 67 ans, retraité des douanes (maire sortant); Pascale Spinnhirny, née David, 43 ans, commerçante (élue sortante); François Royer, 60 ans, responsable d'établissement (élu sortant); Sylvie Lohner, 50 ans, comptable (élue sortante); Bachir Aïd, 53 ans, responsable manutention (élu sortant); Catherine Boileau, née Pilet, 31 ans, notaire assistante; Louis Claude, 57 ans, artisan menuisier (élu sortant); Sonia Schoenach, née Sperissen, 43 ans, employée de ménage (élue sortante); Maxime Thomas, 19 ans, étudiant en mathématiques; Solange Godel, née

Schebelen, 59 ans, retraitée de la fonction publique; Manuel Figueiredo, 46 ans, menuisier coffreur; Marie-Lorraine Parmentier, née Claude, 57 ans, agricultrice; Francis Massy, 60 ans, retraité de la SNCF; Louise Valdenaire, née Maurisson, 67 ans, retraitée de France Télécom; Guy Godel, 52 ans, agent d'entretien (élu sortant); Chantal Villa, née Trapp, 61 ans, retraitée de l'Éducation nationale; Jean-Luc Colin, 49 ans, exploitant forestier (élu sortant); Liliane Germain, née Bonnet, 61 ans, représentante commerciale (élue sortante); Patrick Hans, 64 ans, ingénieur, retraité de l'EDF (élu sortant).

# Les motivations d'Anne-Caroline Erb



La liste « Pour Bussang » est conduite par Anne-Caroline Erb qui a dévoilé son programme avant une réunion publique programmée le 19 mars.

« La situation économique actuelle nécessite une maîtrise de l'impôt: nos actions seront conduites sans augmentation de la pression fiscale sur les concitoyens de notre commune. Les Bussenets veulent être écoutés et informés: les élus et le maire seront en permanence à leur écoute et une réunion publique bimensuelle rendra compte des actions entreprises et envisagées », souligne Anne-Caroline Erb, qui conduit la liste sans étiquette « Pour Bussang ».

« Les Bussenets doivent pouvoir participer à l'avenir de leur commune: mes colistiers et moi-même serons un soutien à toutes les initiatives et nous appuierons celles qui le nécessitent. Les nouveaux rythmes scolaires devront être mis en place dans la commune, sans coût pour les Bussenets: la nomination de trois adjoints seulement permettra

une économie annuelle de plus de 7 000 €, auxquels s'ajouteront les aides de l'État, permettant ainsi de financer un programme périscolaire de

qualité avec la mobilisation des associations qui le souhaiteront. »

Une réunion publique aura lieu le mercredi 19 mars à 20 h à la salle des fêtes.

## La liste « Pour Bussang »

Anne-Caroline Erb, 44 ans, commerçante ; Dominique Maurer, 59 ans, retraité ; Nicole Grebert, 57 ans, conseillère clientèle à la Poste ; Vincent Steiner, 39 ans, ingénieur génie civil ; Félicité Durrupt, 43 ans, couturière ; Patrick Huchette, 56 ans, directeur de production ; Lorraine Schmittlin, 48 ans, formatrice ; Sébastien Grandpierre, 38 ans, menuisier ; Christine Dreyer, 51 ans, caissière centrale ; Cyrille Dubray, 35 ans, ingénieur en informatique ; Laëtitia Gierszal, 35 ans, infographe webmaster ; Cyril Ronceux, 29 ans, auto entrepreneur ; Christelle Daniel, 37 ans, infirmière ; Olivier Baumann, 34 ans, professeur certifié ; Laurence Colin, 48 ans, secrétaire comptable ; Pascal Simon, 59 ans, directeur prévisionnel de ventes ; Josiane Grosjean, 62 ans, retraitée ; Antoine Richardin, 46 ans, notaire, ancien maire de Bussang ; Martine Géhin, 63 ans, retraitée.

Vosges  
MATIN

# Moselle

## Municipales

Vosges MATIN



## Echos de campagne

avant-dernière place, le nom d'Antoine Richardin n'est pas inconnu. Effectivement, ce Bussenet, âgé de 46 ans, qui réside à Mondoubleau dans le Loir-et-Cher, notaire de profession, n'est autre que l'ancien maire de la commune. Celui qui, face à Alain Vinel en 2008, avait obtenu 36,80 % des suffrages et qui avait alors décidé de jeter l'éponge dès le premier tour. Pour mieux revenir sur la scène politique municipale en 2014 ?

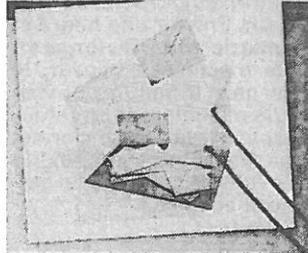
**Le Ménil :**  
Jean-François Viry en lice

**Bussang :**  
Antoine Richardin, le retour

Il y a des noms qui font tilt à la lecture de certaines listes, comme celle d'Anne-Caroline Erb, candidate aux élections municipales à Bussang. En

Rien ne filtre encore à Ménil. Et pourtant, Jean-François Viry, adjoint au maire, a déposé sa liste en préfecture cette semaine. Avec « Une équipe pour l'avenir du Ménil », le Guédon espère prendre la relève de Jean-Claude Côme, maire sortant

Echos de campagne



Le Thillot : pas de Délléa sans Cérésa

« Cérésa n'y va pas. Donc les municipales, ça ne m'intéresse pas. » Pierre Délléa n'y va pas par quatre chemins. Lui qui voulait, en 2008, « faire partir Yves Cérésa » n'entre pas dans la bataille en 2014. Comme le maire sortant a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat, Pierre Délléa, lui, a décidé de ne pas solliciter les suffrages des thillotins. L'adjoint aux finances de l'époque aurait pu être

un adversaire de choix pour les trois candidats actuels que sont Michel Mourrot, Jean-Louis Demange et Jean-Paul Louis. Pour rappel, en 2008, il lui avait manqué vingt-deux petites voix pour détrôner Yves Cérésa. « J'ai consacré vingt-cinq ans de ma vie aux Thillotins. Il est temps que les jeunes prennent la main. La mairie du Thillot ne doit pas être un hospice pour vieux si je commence un mandat en 2014, à la fin, j'aurai 80 ans. »

Bussang : Alain Vinel a déposé sa liste

Le maire sortant de la commune de Bussang, Alain Vinel, tête de la liste apolitique « Bussang sur sa lancée » a déposé sa liste lundi en préfecture. Une liste, composée de dix hommes et de neuf femmes, dont onze élus sortants. Parmi eux, une jeune mère de famille de 31 ans et un étudiant en mathématiques de 19 ans. Le maire sortant voulait ainsi « offrir à des jeunes la possibilité de s'investir et d'acquérir de l'expérience au contact des anciens. »

Bussang R2,8

●●● La vie de la cité

Alain Vinel prêt à repartir pour un mandat

Alain Vinel, maire actuel de Bussang, a profité de la cérémonie des vœux pour annoncer qu'il se représentera lors des élections municipales de mars 2014.

Il s'en est expliqué ainsi :

« Un certain nombre d'opérations importantes sont engagées et conditionnent fondamentalement l'avenir de notre village. Le travail commencé, à mon sens, n'est pas tout à fait terminé, c'est pourquoi j'ai décidé d'être à nouveau candidat aux municipales de mars prochain.

Petit rappel électoral : les municipales verront aussi l'obligation de présenter une pièce d'identité avec la carte d'électeur pour pouvoir voter et aussi, chose qui en chagrinerait plus d'un, de rentrer les stylos car le panachage sera interdit : tout nom barré entraînera l'annulation du bulletin de vote, il faudra voter pour une liste complète. » (F.L)



Bussang R2,8

●●● La vie politique

Alain Vinel, candidat à sa succession



C'est au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux début janvier qu'Alain Vinel, Maire sortant, a annoncé sa décision de se représenter. Nous lui avons demandé quelles étaient ses motivations et ses projets :

« Tout d'abord, se représenter, c'est une décision importante qui ne se prend pas à la légère. Un mandat c'est court et c'est long à la fois. C'est court pour donner du sens et de la cohérence dans les dossiers qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. C'est long par le niveau d'implication que la fonction nécessite. Après six années consacrées à la bonne marche de la Commune et des instances communautaires, je pense que l'expérience acquise peut être d'une grande utilité pour poursuivre le travail commencé. Lors de mes vœux, j'ai listé

réalisations qui ont changé le village dans sa physionomie, mais il reste à terminer des opérations importantes qui conditionnent fondamentalement son avenir. Le projet d'aménagement de la place de la mairie est bien avancé. Elle sera plus sûre, plus fonctionnelle et plus accueillante. Celui de la Rue du Théâtre et du carrefour avec la Route de Sauté sera mené à bien dans la foulée. La construction par Vosgélis de huit logements adaptés aux personnes à mobilité réduite à la place des anciens ateliers municipaux commencera courant 2014. Le projet de rénovation de l'ancienne école des garçons et sa transformation en maison des associations est sur de bons rails. L'élaboration du plan local d'urbanisme est bien avancée. Il est important à présent qu'il soit validé définitivement. Sur la base des éléments contenus dans le diagnostic du réseau de distribution d'eau, un important programme de travaux est à engager pour couvrir les besoins de la population dans la durée.

Pour continuer à dynamiser et moderniser Bussang dans le respect de son identité et de son patrimoine, il faudra réfléchir à de nouveaux projets ; car Bussang est riche de possibilités et de nombreuses pistes sont encore à explorer : telles que la création d'une aire de camping-car, la relance éventuelle de la Bouloie, la restauration du presbytère, le développement du site de Rochelotte avec les communes voisines, l'aménagement de l'Etang des Sources...

C'est cette vision de l'avenir de Bussang et ces stratégies d'action que j'aimerais faire partager aux Bussenets lors de la prochaine campagne électorale que je souhaite digne et responsable, accompagné de femmes et d'hommes qui partageront avec moi les mêmes valeurs de loyauté, de solidarité, d'équité, soucieux du bien public, prêts à servir la communauté dans l'intérêt général ».

● ● ● La vie de la cité

# Anne-Caroline Erb sera présente en mars 2014



Anne-Caroline Erb demeurant 32 rue du Théâtre du Peuple à Bussang, tient à annoncer dans l'Echo des Vosges qu'elle se présentera en tête de liste pour les élections municipales de mars 2014. Anne-Caroline se veut indépendante et apolitique et ne se présentera pas contre telle ou tel personne, mais Pour Bussang, et son avenir économique et touristique.

Pour cela il semble nécessaire de continuer à développer le tourisme et les commerce locaux, voir les activités industrielles.

Pour Anne-Caroline la parité est bien entendu essentielle et est d'ores et déjà respectée sur sa future liste.

Mais une femme en tête de liste n'est pas un argument électoral. Bussenets et Bussenettes sont bien évidemment sur un pied d'égalité et Madame Erb souhaite travailler pour sa commune et avec ses habitants.

Anne Caroline a décidé de présenter une liste depuis quelques mois et cette dernière est pratiquement complète

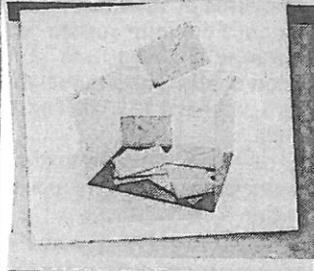
Anne-Caroline Erb est arrivée à Bussang en 2004 où elle s'est installée au domaine des Rhododendrons avec son compagnon pour développer une activité de chambres d'hôtes.

Femme à multiples talents Anne-Caroline est la patronne du commerce de fleurs et primeurs « Un jour, une fleur » sans oublier ses talents d'écrivain, elle a en effet en 2012 écrit un roman dont l'action se situe à Bussang « Le Rocher de l'Ours »

Il est sans dire que cet article ne défend personne et que la parole est ouverte à tous dans l'Echo des Vosges. (F.L.)

## Municipales

### Echos de campagne



#### Bussang : tout est bouclé pour Anne-Caroline Erb

L'idée a longtemps germé dans la tête d'Anne-Caroline Erb, qui s'est beaucoup investie dans la vie commerçante de Bussang en reprenant, avec son compagnon en 2004, des chambres d'hôtes et un magasin de fleurs en 2007. Et puis, la jeune maman d'une petite Julie de 8 ans, s'est décidée. Après les vacances d'été, elle a commencé à réunir des personnes qui souhaitaient, tout

comme elle, s'in- vie de la commu ser une alternativ té sortante d'Ala didat à sa propr Et aujourd'hui, à pour jour, des de didatures, la list tête de liste fémi clé.

Rupt : une alter Jean-Claude

Il a décidé de de la différence e alternative aux Conseiller prud'f dicaliste, Jean-C naire, sans étiq conseiller muni mandant de Geor a préféré démiss deux ans alors q l'opposition sous Stéphane Tramaz candidat à sa pr sion. Aujourd'hu et défend un pro logiste. À ses côté nes prêtes à rel « Je garde espoir les personnes q avant le 6 mars p limite des candid

## Municipales

# Pour Bussang avec Anne-Caroline Erb

ECHO DES VOSGES



tion de la pression fiscale sur les concitoyens de notre commune.

«Les Bussenets veulent être écoutés et informés : les élus et le maire seront en permanence leur écoute et une réunion publique biannuelle rendra compte des actions entreprises et envisagées.

«Les Bussenets doivent pourvoir participer à l'avenir de leur commune : mes colistiers et moi-même serons un soutien à toutes les initiatives et nous appuierons celles qui le nécessitent.

«Les nouveaux rythmes scolaires devront être mis en place dans la commune, sans coût pour les Bussenets : la nomination de trois adjoints seulement permettra une économie annuelle de plus de sept mille euros, auxquels s'ajouteront les aides de l'Etat, permettant ainsi de financer un programme périscolaire de qualité avec la mobilisation des associations qui le souhaitent.

D'autres initiatives sont développées sur notre site [www.pour-bussang.fr](http://www.pour-bussang.fr). Allez les découvrir et faites nous part de vos observations.

Vous pourrez également me rencontrer avec l'ensemble de mes colistiers le mercredi 19 mars 2014 à 20H00 à la Salle des Fêtes pour notre réunion publique.

Je CROIS en BUSSANG, qui a des atouts forts et nombreux pour l'avenir. Les élections municipales sont un de ces moments lors desquels chacun d'entre vous a l'avenir entre ses mains. (F.L.)

Anne-Caroline Erb

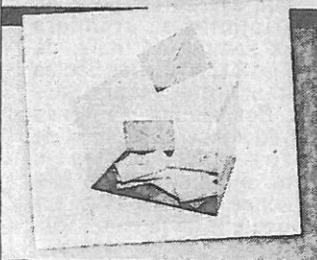
C'est avec optimisme dans l'avenir et confiance dans les talents des Bussenettes et Bussenets que je vous annonce ma candidature pour l'élection municipale des 23 et 30 mars 2014.

La liste « Pour Bussang » est composée de dix femmes et neuf hommes, sans étiquette politique, expérimentés, compétents, engagés, dévoués et enthousiastes.

Ensemble, nous avons établi un projet pour notre commune, reposant sur quatre Engagements :

«La situation économique actuelle nécessite une maîtrise de l'impôt : nos actions seront axées sur :

### Echos de campagne



#### Bussang : Anne-Caroline Erb parmi les premières

Anne-Caroline Erb avait commencé à préparer sa liste près les vacances d'été et déclaré sa candidature aux élections municipales sur Bussang dès la mi-octobre. La candidate, pour le moment seule en face du maire sortant Alain Vinel, n'a également pas été en retard pour déposer sa

liste « Pour Bussang » aura été l'une des premières à être enregistrées dès des déclarations, j en préfecture.

Le Thillot : l'adjoint de délégations

« Le maire m'a refusé la confiance car j'ai refusé de faire partie de la liste de Jean-Paul Louis qui ne me soutient. Avec son adjoint, j'ai en effet figuré sur la liste de Louis Demange, candidat à la mairie. Je suis plus proche de la liste de ma liberté et de ma démocratie », p Romary. Démission de l'adjoint à la mairie et à la circulation de la liste. Le maire de Thillot, élu pour un mandat de quatre ans, a stabilisé vingt-deux conseillers municipaux de la municipalité en tant qu'adjoint un mois auparavant décembre dernier, d'argent d'honneur départementale et le. Le monde politique est parfois bien capricieux

VOSGES MATIN

BUSSANG

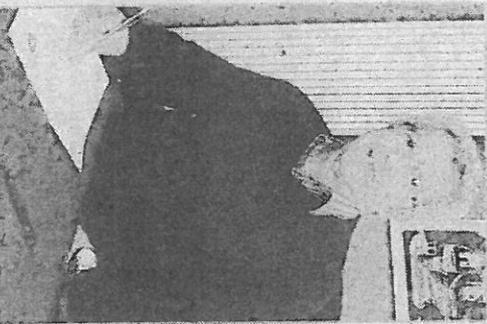
# Le maire Alain Vinel veut terminer le travail

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

C'est à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux que le maire, Alain Vinel, a annoncé sa candidature pour un nouveau mandat. Il est revenu sur les nombreux travaux qui ont changé la physionomie du village. « Toutes ces réalisations avaient pour but de dynamiser, sécuriser et moderniser Bussang tout en lui gardant son attrait, son authenticité et en valorisant son patrimoine », déclare-t-il. Il s'est félicité de la création de l'office de tourisme et de son classement en 2<sup>e</sup> catégorie. Il a surtout tenu à remercier tous les acteurs publics et privés pour l'obtention d'une deuxième fleur au concours des villages fleuris. Car pour la municipalité, améliorer l'accueil et le cadre de vie, c'est aussi inciter les touristes à venir et les voyageurs de passage à s'arrêter et à consumer sur place. Il a fait le point des études en cours qui permettront de bien préparer

les décisions de demain.

Le premier magistrat a ensuite dressé la liste des nombreux projets déjà initiés mais pas encore réalisés faute de temps et de moyens. « Ces projets qui conditionnent fondamentalement l'avenir de Bussang, j'ai à cœur de les conduire à leur terme, c'est pourquoi j'ai décidé d'être à nouveau candidat aux municipales de mars prochain pour bien terminer le travail commencé. »

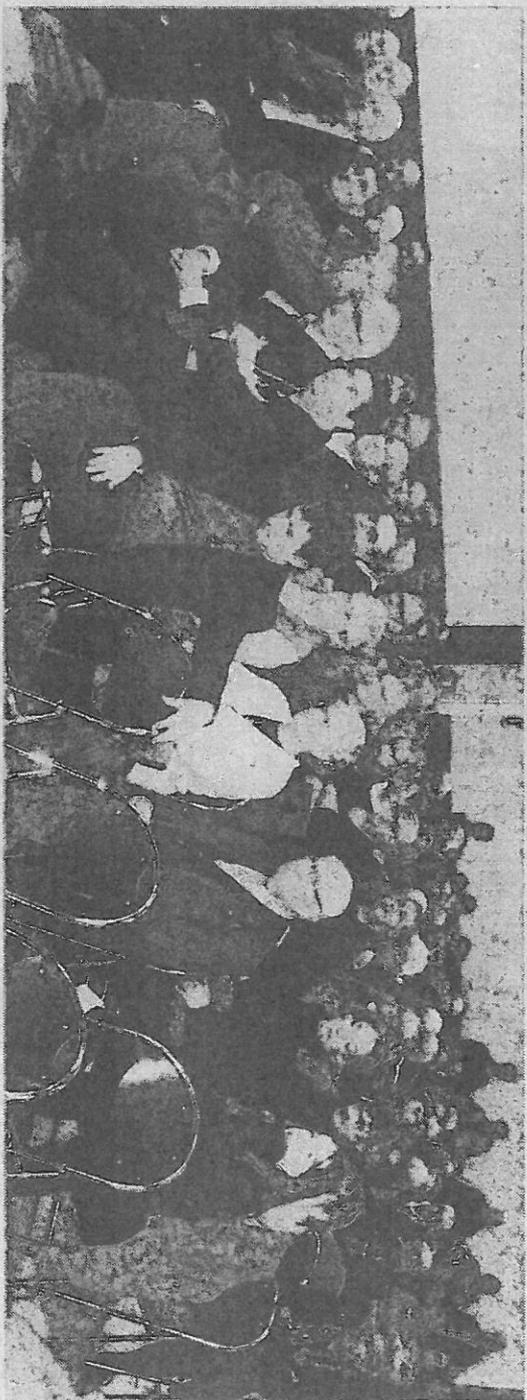


Alain Vinel se représente aux prochaines municipales.

BUSSANG

# Alain Vinel sera de nouveau en lice

Dumondel 12/01



Lors des vœux qui se sont déroulés ce vendredi soir à la salle des fêtes. Après avoir retracé les différents travaux sur la commune avec notamment les nouveaux services techniques, les parkings, les moyens de communications, la place de la gare... Et ceux à venir pour cette année, place de la mairie, isolation des bâtiments communaux, immeuble de 8 logements pour personnes à mobilités réduites... Alain Vinel annonçait à l'assistance qu'il se représenterait pour les prochaines élections municipales (candidature à lire dans une prochaine édition).

VOSGES MATIN

STD18

# Municipales : quatre sur huit repartent

Huit communes pour une vallée et une égalité parfaite pour les élections municipales des 23 et 30 mars prochains. Quatre maires sortants ont choisi de laisser leur fauteuil. Quatre autres ont décidé de briguer un nouveau mandat même si la candidature de Dominique Peduzzi, maire de Fresse-sur-Moselle depuis 1995, n'est pas encore officielle.

On ne voit pas comment le conseiller général ne repartirait pas pour un tour. Stéphane Tramzal pour Rupt-sur-Moselle, Alain Vinel pour Bussang et François Cunat pour Ramonchamp sont les trois autres élus qui ont choisi de solliciter un nouveau mandat auprès de leurs concitoyens. Yves Céréza du Thillot, Daniel Didier de Ferdrupt, Philippe Spillebout de

Saint-Maurice-sur-Moselle, et Jean-Claude Côme du Ménil ont choisi de mettre un terme définitif à leurs activités publiques.

**Hélène CONRAD**  
helene.conrad  
@vosgesmairin.fr

ELECTIONS  
**MUNICIPALES**  
2014

## Le Thillot : trois listes pour une place

Avec ses 3 618 habitants, la commune du Thillot peut s'enorgueillir d'être celle qui joue la carte du choix. Trois listes sont officiellement annoncées. Michel Mourrot (sans étiquette), conseiller municipal sortant, se présente à la tête de la liste « Pour Le Thillot, une nouvelle équipe ». Lui et ses colistiers se veulent acteurs de projets « pour faire bouger Le Thillot qui a besoin d'un second souffle après vingt-cinq ans de gestion de la même équipe ». Jean-Louis Demange (sans étiquette) a décidé, lui aussi, « de s'investir sans compter pour sa commune. » A la tête de la liste « Une seule tendance : Le Thillot », Jean-Louis Demange souhaite « recréer des liens afin que chacun sente concerné pour avancer, sortir de l'esprit de défiance actuelle pour aller de nouveau de l'avant dans la transparence ». Jean-Paul Louis (sans étiquette), adjoint au tourisme, à l'environnement et à la forêt est aussi en lice pour prendre la succession d'Yves Céréza en menant la liste « Pour Le Thillot : une équipe, une écoute, des actions ». Élu de la majorité sortante, il repartirait aux côtés de quelques élus déjà en poste. Toutefois, il est à noter que Christian Peduzzi, adjoint chargé des affaires

## Ferdrupt : deux adjoints en lice

Comme dans d'autres communes de la vallée, à Ferdrupt, rien n'est encore officiel mais le poste de maire serait convoité par deux adjoints. Etienne Collin, adjoint aux associations, et Emmanuel Grandclaude, premier adjoint qui repartirait avec une bonne partie de l'équipe en place, envisageraient bien tous les deux de prendre la place de Daniel Didier qui après trois mandats a décidé de vaquer à d'autres occupations.

## Ramonchamp : François Cunat y va

Une seule liste se profile à l'horizon pour la commune de Ramonchamp. Celle de François Cunat (PS), maire sortant, seul candidat à sa propre succession qui s'envole donc vers un cinquième mandat. L'élu, maire depuis 1989, envisage de poursuivre ses activités publiques et politiques. Il repartirait avec environ six personnes de son mandat actuel pour continuer de travailler dans la continuité.

## Fresse : vers un quatrième mandat ?

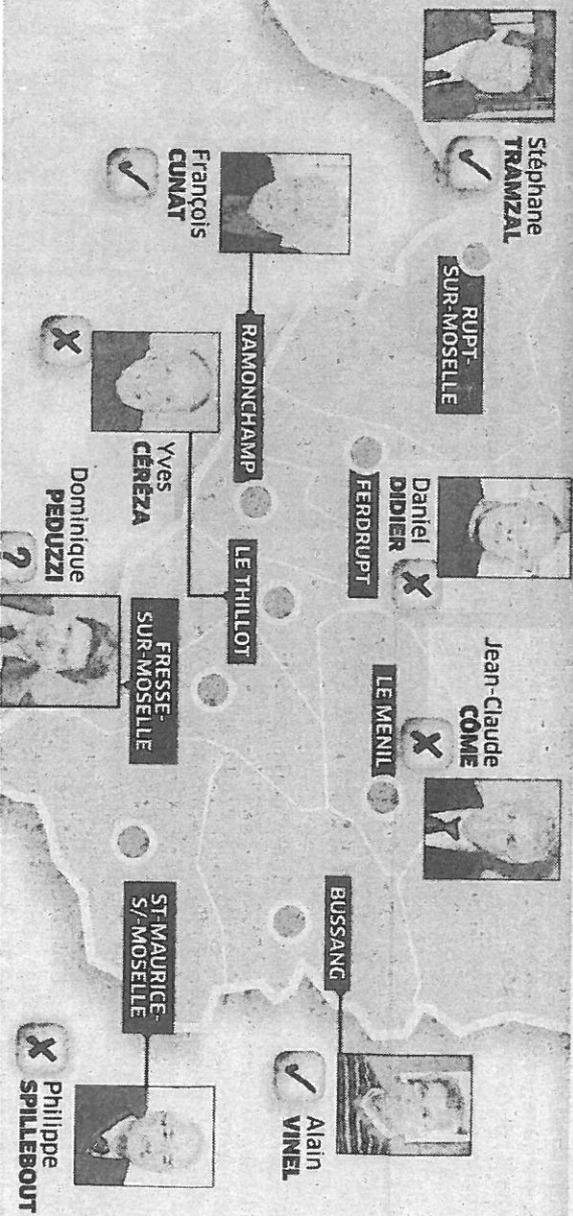
Une liste. Mais rien d'officiel ni d'acte. Les Fressisots sont dans l'attente. Chacun se demande si Dominique Peduzzi, maire depuis 1995, repartira pour un quatrième mandat. On ne voit pas quel autre scénario pourrait se jouer ni quel autre acteur principal pourrait imaginer sortir de l'ombre pour voler la vedette au conseiller général de majorité départementale. Reste à attendre que le rideau s'ouvre.

## Bussang joue la carte féminine

Deux candidats sont officiellement annoncés sur la commune de Bussang. Alain Vinel, maire sortant, et Anne-Caroline Erb, seule femme de la vallée de la Moselle à monter une liste. L'actuel premier magistrat veut terminer le travail commencé et l'autour féminin de la vallée a, elle, commencé à réunir ses colistiers depuis la fin de l'été. Sa liste est désormais bouclée à un mois des dépôts des candidatures. Une belle performance !

## Vallée de la Moselle

ira X n'ira pas



« Être un bon gestionnaire »



**Claude, du Thillot, 66 ans, retraité de l'Éducation nationale.** – « J'attends un bon gestionnaire. Attention à la pression fiscale. Il doit avoir l'esprit d'équipe et être à l'écoute de ses administrés. Il doit être pédagogue et doit savoir expliquer les projets à la population. Un maire est un bon diplomate. Il doit résoudre les conflits. Je le vois humaniste, sympathique, ayant une bonne capacité de discernement. À l'inverse, il ne doit pas être mégalomane ou privilégier les intérêts particuliers aux dépens de l'intérêt général. »

« Il faut être à l'écoute des gens »

**Serge, de Rupt-sur-Moselle, 76 ans, retraité de l'industrie.** – « Un maire, c'est d'abord être à l'écoute de la population mais aussi savoir bien gérer les finances et le budget de la commune. Il faut aussi avoir des perspectives d'avenir, notamment pour l'emploi dans le secteur. Un maire doit avoir un bon feeling et de bonnes relations avec les autres élus. Il faut aussi ne pas favoriser plus une population qu'une autre, qu'elle soit jeune ou âgée et favoriser le milieu associatif. »



« Assurer le développement »



**Pauline de Saint-Maurice, 19 ans, assistante maternelle.** – « Pour moi, un maire doit être à l'écoute des habitants de la commune, disponible et présent. Il faut que tous les moyens soient utilisés pour informer les habitants de ce qui se passe dans la commune par la presse et également sur le site internet de la mairie. Son rôle est d'assumer des tâches en relation directe avec la vie quotidienne des citoyens et d'assurer, en même temps, le développement de la collectivité dont il a la charge. »

« Il faut qu'il fasse son boulot »

**Georges de Bussang, 90 ans, agriculteur et bûcheron à la retraite.** – « Ce que j'attends d'un maire. Pas grand-chose maintenant vu mon âge. Juste qu'il fasse son « boulot ». Je pense aussi qu'il faut développer le tourisme. C'est important car avant, à Bussang, nous avions une douzaine d'usines et aujourd'hui, il n'y a plus rien. Il faut se tourner vers autre chose pour faire rentrer de l'argent. J'ai entendu parler aussi de faire venir un médecin sur Bussang. Ça aussi, à mon âge, c'est une idée intéressante. »



● ● Les brèves municipales

Élections Municipales des 23 et 30 mars : du changement

Le mode de scrutin change. Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus rajouter de noms ni en retirer : le panache n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également les conseillers communaux conformément à l'arrêté préfectoral n°2374/2013 du 17 octobre 2013. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communaux. Les candidats au siège de conseiller communal sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. (Concernant auparavant les communes de 3 500 habitants et plus)

Liste des pièces autorisées

Article 1

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en tant que Français :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;

9

- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamouille ;
- 7° Carte d'identité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Article 2

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1er (F.L.)

# La vie politique 12

## actions municipales

### our Bussang



La liste Pour Bussang, conduite par Anne-Caroline Erb, est composée de 10 hommes et 9 femmes, dynamiques et entreprenants, ayant tous la volonté de redynamiser Bussang.

L'expérience et la motivation, nous les avons et de nos parcours professionnels et de notre engagement dans la vie locale.

Fort de ces atouts, nous travaillerons toutes nos forces à interrompre, la diminution de la population, la disparition des commerces et l'augmentation des impôts. Nous ne permettrons pas la fermeture des services publics indispensables.

Nous laisserons à ceux qui se sont vus le bénéfice de leurs actions. Nous venons à l'écoute de tous et apporterons la réponse à chaque question. C'est avec vous, Bussenettes et Bussenards que nous construirons Bussang !

**Rencontrez-nous le 19 mars 2014**

**à la salle de notre réunion publique à la**

**ville des fêtes de Bussang, ou sur**

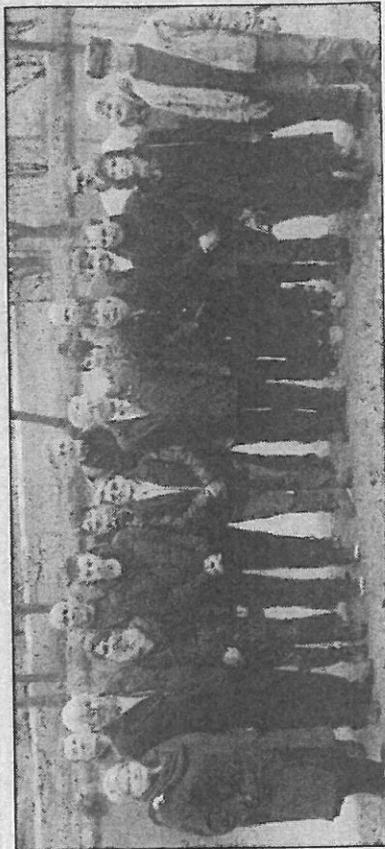
notre site [www.pour-bussang.fr](http://www.pour-bussang.fr) (FL)

#### La Liste

- Anne-Caroline Erb 44 Ans
- Commerçante, Dominique Maurer 59 Ans
- Retraité, Nicole Grebert 57 Ans
- Conseillère Clientèle A La Poste, Vincent Steiner 39 Ans
- Ingenieur Génie Civil, Félicité Durupt 43 Ans
- Couturière, Patrick Huchette 56 Ans
- Directeur De Production, Lorraine Schmittlin 48 Ans
- Formatrice, Sébastien Grandpierre 38 Ans
- Mensuier, Christine Dreyer 51 Ans
- Caissière Centrale, Cyrille Dubray 35 Ans
- Ingenieur En Informatique, Laetitia Gierszal 35 Ans
- Infographiste, Webmaster, Cyril Ronceux 29 Ans
- Auto Entrepreneur, Christelle Daniel 37 Ans
- Infirmière, Olivier Baumann 34 Ans
- Professeur Certifié, Laurence Colin 48 Ans
- Secrétaire Comptable, Pascal Simon 59 Ans
- Directeur Prévisionnel De Ventes, Josiane Grosjean 62 Ans
- Retraité, Antoine Richardin 46 Ans
- Notaire Ancien Maire De Bussang, Martine Gehin 63 Ans
- Retraitée.

# “Bussang sur sa lancée”

## La liste conduite par Alain Vinel, Maire sortant



C'est le lundi 24 février dernier qu'Alain Vinel, Maire sortant, a déposé sa liste de candidats à la préfecture, une liste composée de 10 hommes et de 9 femmes, dont 11 élus sortants. En construisant sa liste, Alain Vinel tenait beaucoup à préparer l'avenir en offrant à des jeunes, la possibilité de s'investir et d'acquiescer ainsi de l'expérience au contact des anciens. Ce n'est donc pas sans satisfaction qu'il a réussi à placer une jeune mère de famille de 31 ans et un étudiant de 19 ans en situation favorable pour être élus et même adjoints. Si cette liste est intergénérationnelle, elle est aussi multiculturelle puisqu'on compte presque autant de métiers représentés que de candidats et de tous horizons socioculturels. Une majorité des nouveaux venus sont déjà engagés dans les associations locales. Quant au nom choisi, « Bussang sur sa lancée », il résume bien le programme d'une liste bâtie pour poursuivre la dynamique créée au cours du mandat précédent et pour préparer l'avenir du village. Elle souhaite le faire en recherchant, avec la population bussenette, le consensus le plus large sur les principaux dossiers et en veillant, comme par le passé, à la bonne gestion des intérêts communaux. Ses priorités seront le tourisme, l'agriculture et la forêt. En effet, ces trois domaines d'activité sont les principaux moteurs de l'économie locale (commerce, artisanat, industrie et immobilier). Elle compte donc poursuivre le développement du tourisme en réponse à la désindustrialisation de la vallée, maintenir l'agriculture de montagne et développer les produits du terroir, garantir la pérennité du patrimoine forestier et des métiers liés à

local et l'artisanat, favoriser le développement des entreprises existantes et l'implantation de nouvelles, développer des espaces de loisir pour les jeunes : améliorer le site de La Mouline, terminer les via corda des roches de l'Ours et des Corbeaux... Un développement économique qui devra être soutenu de la préservation du cadre de vie des Bussenettes et de leur environnement. A plus court terme, Alain VINEL souhaite mener à terme les projets déjà bien engagés : la rénovation de la Place de la Mairie et de la Rue du Théâtre, la réhabilitation de l'ancienne Ecole des Garçons et sa transformation en Maison des Associations, la mise en conformité de l'assainissement individuel, la mise à niveau du réseau d'eau suite aux études réalisées, la construction par VOSGELIS de 8 logements pour personnes à mobilité réduite, l'accueil d'un deuxième médecin et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Alain Vinel, tête de liste : « Bussang, en 6 ans, s'est métamorphosé. Ses infrastructures ont été développées, sécurisées, modernisées. Les réalisations ont été nombreuses, incontestables et ceci dans le respect du patrimoine local et des spécificités Bussenettes. La pression fiscale a été maîtrisée et l'endettement global de la Commune a été réduit. Notre territoire a beaucoup de potentiel et de nombreux atouts, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer encore son attractivité. Dans un environnement toujours plus complexe, avec des contraintes de plus en plus importantes, l'expérience est une force supplémentaire pour le village et donc pour l'avenir de ses habitants. Avec les candidats de la liste « Bussang sur sa lancée », nous nous engageons

donc à poursuivre la dynamique créée lors de mon premier mandat et à mettre notre disponibilité et notre expérience des affaires publiques au service de notre Commune. Nous le ferons avec méthode, en recherchant des réponses aux préoccupations des Bussenettes, en faisant vivre les outils de communication mis en place (BUSS'info, site internet, panneau lumineux...), en apportant les soutiens nécessaires à la bonne marche des associations et en luttant contre les incivilités. Car nous partageons la même ambition, celle de faire de Bussang un village où il fait bon vivre... »

Pour présenter sa liste et pour faire partager sa vision de l'avenir de Bussang, Alain Vinel organise une réunion publique le vendredi 21 mars, à 20h, à la salle des fêtes de Bussang. (FL)

#### Liste

- 1 - Alain Vinel Retraité Des Douanes Maire Sortant
- 2 - Pascale Spinnhirny Commerçante Elue Sortant
- 3 - François Royer Responsable D'établissement Elu Sortant
- 4 - Sylvie Lohner Comptable Elue Sortant
- 5 - Bachir Aid Responsable Manutention Elu Sortant
- 6 - Catherine Boileau Notaire Assistante
- 7 - Louis Claude Artisan Menuisier Elu Sortant
- 8 - Sonia Schoenach Employée De Ménage Elue Sortant
- 9 - Maxime Thomas Etudiant En Mathématiques
- 10 - Solange Godel Retraitée De La Fonction Publique.
- 11 - Manuel Figueiredo Menuisier Coffreur
- 12 - Marie-Lorraine Parmentier Agricultrice
- 13 - Francis Massy Retraité Snaf
- 14 - Louise Valdenaire Retraitée France Télécom
- 15 - Guy Godel Agent D'entretien Elu Sortant
- 16 - Chantal Villa Retraitée Education Nationale
- 17 - Jean-Luc Colin Exploitant Forestier Elu Sortant
- 18 - Liliane Germain Commerciale Elue Sortant
- 19 - Patrick Hans Ingenieur Retraité De L'edf Elu Sortant

ECHO DES VOSGES  
 Jeu de 13 Mars 2014

● ● ● La vie politique 12

ECHO des Vosges  
Jeudi 20 Mars 2014

## Pour Bussang - Anne-Caroline Erb



Lettre ouverte aux habitants de la commune

La situation financière de notre commune est catastrophique. Le site contribuable.org, note notre commune avec la note de 0/20 (zéro). Ce même site vous apprendra que la dépense par habitant 2012 est de 1.754 euro alors que dans les communes de même taille elle n'est en moyenne que de 1.020 euro. Cela fait une différence de +72%.

De plus, un certain nombre d'autres données sont plus qu'alarmantes.

L'ensemble des données ci-dessous sont celles de l'année 2008 (année de l'élection de l'actuelle municipalité) et 2012 (dernière année disponible). Les données 2013 ont été demandées, mais ne nous ont pas été fournies.

Ces données émanent de la Direction Générale des Finances Publiques, sont certifiées par les pouvoirs publics. Les

autres données qui pourraient vous être communiquées le sont sous la responsabilité de celui qui vous les communique, et peuvent bien évidemment prêter à caution.

### -Augmentation des impôts sur la période 2008 - 2012

(2008- 2012- Variation)

Impôts globaux: 766.000 euro - 820.000 euro - +7%

Impôts par habitant 923 euro - 1199 euro - +30%

### -Montant de la dette au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2012

(31/12/2008- 31/12/2012- Variation)

Dette globale 1.155.000 euro - 1.579.000 euro - +37%

Dette par habitant 641 euro - 965 euro - +50%

L'ensemble de ces résultats pitoyables montrent une gestion calamiteuse de la municipalité en place.

Pourtant l'importante contribution versée par le casino aurait dû permettre des investissements sans augmentation de l'impôt.

A propos des investissements dont on va probablement vous parler, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils soient profitables aux bussettes et bussettes.

Au contraire, sur la même période, on observe

-la fermeture de la Gendarmerie, sans réaction des élus

-la perte de 13 commerces et entreprises

-la perte d'environ 200 habitants.

A la vue de ces données, le maire en place actuellement, est-il encore légitime pour évoquer l'expérience en matière de gestion municipale ?

Et la Bouloie, Le maire lors de ces vœux (édition de l'écho des Vosges du jeudi 16 janvier 2014), cite : « la société d'exploitation des téléskis de la Bouloie a

déposé le bilan novembre 2010. Le tribunal de commerce n'a décidé qu'au printemps 2013 de redonner la propriété des téléskis de la Bouloie à la commune, soit plus de deux ans et demi après ». Pourtant nous avons reçu la copie d'un courrier envoyé à la commune de Bussang datée du 18 septembre 2012, du mandataire judiciaire qui écrit « je suis cependant surpris des termes de vos correspondances car par courrier recommandé avec accusé de réception du 16 novembre 2010, je vous ai clairement notifié la résiliation de la convention d'exploitation des téléskis de la Bouloie en mentionnant « en conséquence votre commune est libre dès à présent de déléguer l'exploitation du service public des remontées mécaniques ». De quoi douter des informations que le maire actuellement en place veut bien révéler...

Mon parcours professionnel en entreprise, la gestion de mon commerce, font qu'en matière de gestion, de négociation, de prise de décision, je sais faire.

De plus, je ferais ce qui est bon pour Bussang, et pas ce qui m'est imposé :

-Soit par les pouvoirs publics (fermeture de la Gendarmerie)

-Soit par la communauté de commune (gestion du ramassage des ordures)

Notre liste, tout en contenant le montant des impôts fera des investissements utiles à la population, créant de l'activité et de l'emploi, et endiguant la baisse de notre population.

Enfin, il semblerait qu'au moment des élections, le projet d'embouteillage d'eau refasse surface. Mais chacun sait que seule une bouteille vide, peut refaire surface. Doit-on comprendre qu'il s'agit d'un projet vide ?

Anne-Caroline Erb et ses colistiers (F.L)

● ● ● La vie politique 12

## Fin de campagne pour "Bussang sur sa lancée", la liste conduite par Alain Vinel, Maire sortant



décisive puisqu'il n'y aura pas de deuxième tour. Pour Alain VINEL, Maire sortant et qui conduit la liste « BUSSANG sur sa lancée », la campagne se terminera par une réunion publique demain vendredi, à 20 heures, à la salle des fêtes. Ce sera le temps fort d'une campagne électorale qu'il aura voulu sobre et digne : pas de communication impersonnelle via internet, pas de porte à porte non plus, mais laissant les électeurs se faire leur opinion à la lecture des professions de foi ou en venant dialoguer avec lui, lors de sa réunion publique. Au cours de cette réunion, il a l'intention de revenir sur le bilan de son mandat qui s'achève. Il présentera les candidats de sa liste qui ne sont pas élus sortant. Il reviendra sur le contenu de la profession de foi distribuée par ses colistiers, il y a quelques jours, dans les boîtes aux lettres des Bussettes. Surtout, ce sera pour lui l'occasion de donner du sens aux actions qu'il entend mettre en œuvre s'il est reconduit dans ses fonctions. Une large place sera donnée aux échanges qui ne manqueront d'avoir lieu avec l'assistance.

Jeudi 27 Mars 2014

## Bussang : droit de réponse Echo des Vosges

Patrick Hans, Adjoint au Maire sortant en charge des finances, souhaite rétablir la vérité des chiffres suite à la publication de la lettre ouverte publiée dans l'Echo des Vosges le jeudi 20 mars, lettre ouverte également distribuée dans les boîtes aux lettres Bussenettes et signée par Anne-Caroline Erb et ses colistiers :

« Etant abonné, je suis un lecteur régulier de votre hebdomadaire, et depuis le début. Je considère en effet que c'est une chance pour notre démocratie d'avoir un organe de presse qui donne autant de place à la libre expression. Par contre, je trouve un peu limite le fait de publier un document contenant des éléments manifestement faux, incomplets, accompagnés d'appréciations excessives, de raisonnements approximatifs, de sous-entendus accusateurs, à trois jours d'un scrutin, sans laisser la possibilité aux personnes mises en cause de rétablir la vérité des chiffres et la réalité des faits. Je n'ajouterai pas de la polémique à la polémique. Les élections sont passées et le résultat démontre que les bussets n'ont pas été dupes. Mais si je réagis, c'est pour rassurer vos lectrices et vos lecteurs de notre commune qui pourraient être inquiets par ce qu'ils ont lu dans vos colonnes. C'est aussi pour laver les soupçons dont le personnel communal et les anciens élus ont fait l'objet de manière insidieuse.

Revenons aux Chiffres et aux faits :

La lettre prétend que la situation de notre commune est catastrophique et reprend la note de 0/20 attribuée à Bussang par un site internet non officiel. Naturellement, on oublie de préciser comment cette note a été calculée et sur quelles bases. Pour faire simple, si la commune n'avait pas investi pendant la mandature, la note aurait été de 20/20. Or, investir c'est apporter de la qualité de vie aux habitants, c'est procurer du travail aux entreprises, c'est améliorer l'attractivité de notre territoire touristique, c'est, en résumé, préparer l'avenir de nos enfants par le développement économique local. Au passage, tous les prin-

cipaux travaux réalisés au cours du mandat, et ils ont été effectivement nombreux, ont fait l'objet de subventions dont l'origine provient de nos impôts départementaux et régionaux. Sans nos demandes, ces produits d'impôts redistribués en subventions auraient été dépensés ailleurs. On aurait pu à juste titre nous qualifier de mauvais gestionnaires si nous avions financé tous ces travaux par l'emprunt. Or, ce n'est pas le cas, puisque nous avons emprunté 350.000 euro de moins que lors de la mandature précédente et que le total général de la dette communale tous budgets confondus a baissé de 71.000 euro en 6 ans. L'explication, c'est que nous avons réalisé des investissements pertinents et parce qu'ils étaient pertinents, nous avons bénéficié de subventions importantes de la part du conseil général et de la Région.

Une analyse rapide des chiffres donnés dans le chapitre traitant de l'augmentation des impôts met en évidence des erreurs de raisonnement évidentes. Les montants des impôts globaux cités correspondent en réalité au total des produits fiscaux de la commune et ne sont donc pas à diviser par le nombre d'habitants, puisqu'on y retrouve également les prélèvements du Casino, les droits de mutation et autres produits spécifiques. De plus et en toute rigueur, ces montants sont à rapporter à tous les contribuables et non pas uniquement aux habitants permanents. En réalité, les impôts directs payés en 2012 par l'ensemble des contribuables bussets se sont élevés à 520.000 euro, ce qui donne environ 260 euro par habitant, résidences secondaires comprises puisque leur propriétaire sont assujettis aux impôts locaux comme les habitants permanents. Nous sommes loin des 1.199 euro affichés de manière erronée et tendancieuse. Ces remarques valent également pour le calcul de la dette globale par habitant qui n'a pas augmenté de 50% bien heureusement, mais qui a été réduite de 3,55% sur la période. La situation financière de la Commune n'a donc

rien d'alarmante comme cela a été écrit. Pour être complet, il faut que les bussets sachent que le fond de trésorerie communal actuellement disponible (en caisse) est de 1.100.000 euro, montant pouvant couvrir les dépenses de fonctionnement de la commune jusque la fin de l'année. On ne peut pas qualifier ces résultats de pitoyables et de gestion calamiteuse de la municipalité ! La preuve est une nouvelle fois démontrée qu'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, même les pires absurdités quand on ne prend pas la peine de vérifier leur vraisemblance ni de les analyser avec rigueur et honnêteté. Ce n'est pas grave en soi pour les personnes bien informées, mais en période électorale, c'est de la manipulation caractérisée.

La lettre ouverte consacre aussi une large place au dossier de la BOULOIE qui a fait l'objet de nombreuses et régulières communications de la part de la Commune. Je ne m'exprimerai donc pas sur le fond de ce dossier car trop complexe sur le plan technique, administratif et juridique pour être abordé en quelques lignes. Mais je trouve déplacé de faire référence à une copie d'un courrier juridique adressé à la Commune, copie reçue on ne sait dans quelles conditions, ni d'où elle a été envoyée et par qui. Cette pratique est de nature à jeter le doute sur l'obligation de discrétion du personnel communal et des élus impliqués dans un dossier qui fait autant débat.

Pour terminer je voudrais adresser mes félicitations à Alain Vinel pour sa réélection car il a fait une campagne digne, sérieuse, argumentée et sincère qui tranche nettement avec les méthodes utilisées par son adversaire, méthodes dont certaines sont même un peu limitées sur le plan juridique.

*Signé Patrick Hans*

La rédaction décline toute responsabilité par rapport au contenu de ces propos que nous reproduisons dans son intégralité (Alain Ketterer/François Vannson)

## Ce qu'ils en pensent

**Alain Vinel, maire sortant sans étiquette, Bussang.** - « Cela fait 30 ou 35 ans qu'un maire ne s'était pas succédé à lui-même à Bussang. Le challenge était d'importance et nous l'avons relevé. Nous avons fait une campagne digne et honorable, sans attaque personnelle. »

**Jean-François Viry, sans étiquette, Le Mémil.** - « Nous avons totalisé 210 bulletins nuls sur 575 votants. J'ai plusieurs explications à cela. Nous sommes passés du panachage à un mode de scrutin de liste unique, et n'avoir qu'une seule liste en lice peut être frustrant pour les électeurs car il n'y a pas de choix. Du coup, les deux explications conjuguées amènent à un nombre de bulletins nuls conséquent. »

**Stéphane Tramzal, sans étiquette, Rupt-sur-Moselle.** - « Le résultat, c'est la notation des six dernières années et c'est donc une grande satisfaction pour ma part. Les Ruppéens nous ont fait confiance. La campagne s'est bien passée, dans le respect des personnes. La liste d'en face a joué son rôle et je n'ai d'ailleurs rien à reprocher à l'autre équipe. »

**Jean Richard (DVD), Le Val-d'Ajol.** - « L'absence de concurrent aurait pu démotiver notre électorat mais nous avons obtenu plus de voix que ce que l'on espérait. Cela veut dire qu'il y a une adhésion au projet. »

# Moselle : quatre maires réélus

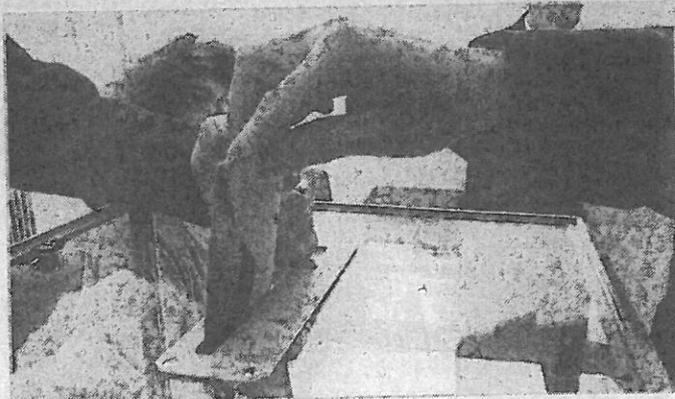
Sur les huit communes, quatre maires sortants ont retrouvé leur fauteuil, trois vont effectuer leur premier mandat. Les Ferdrupéens devront attendre dimanche.

### Continue

**Bussang.** - Alain Vinel, maire sortant, sans étiquette, a remporté les suffrages des Bussenets en affichant un score de 55,97 %. Son opposante, Anne-Caroline Erb, a obtenu 44,03 % des voix, soit quatre sièges au conseil municipal. Pour une première, elle estime que son « score est significatif. J'espère que la majorité en place en tiendra compte. »

**Rupt-sur-Moselle.** - Stéphane Tramzal, sans étiquette, a retrouvé son siège de maire avec 69,57 % des suffrages, obtenant ainsi 23 sièges sur les 27 du conseil municipal. Face à lui, Jean-Claude Valdenaire, sans étiquette, obtient 30,43 % des voix. « Un électeur sur trois nous a suivis malgré une campagne très négative à mon encontre avec des menaces et des pressions. » Un avis que ne partage absolument pas Stéphane Tramzal, pour qui la campagne s'est passée dans le respect de chacun.

**Fresse-sur-Moselle.** - Sans surprise, puisqu'il était le seul à présenter une liste, Dominique Peduzzi, maire sortant



Avec plus de 66,34 % de taux de participation, pratiquement tous les habitants de la vallée de la Moselle ont élu leur maire.

sans étiquette, va donc effectuer son troisième mandat à la tête de la commune affichant pas moins de 82 % des suffrages.

**Ramonchamp.** - François Cunat, maire sortant, sans étiquette, lui aussi seul candidat à présenter une liste, a été élu avec 69,67 %. Il repart donc pour un cinquième mandat. « Et le dernier pour moi », souligne l'élu qui redoutait un taux fort d'abstention et qui affiche finalement 60 % de

votants.

**Le Mémil.** - Jean-François Viry, sans étiquette, adjoint sortant, a été élu avec 63,47 % des voix. Avec toutefois un taux d'abstention de 38,37 % et des bulletins nuls avoisinant les 36,52 %.

**Saint-Maurice-sur-Moselle.** - Thierry Rigollet, adjoint sortant sans étiquette, a été élu avec 72,31 % des suffrages. « Je suis satisfait de la participation qui atteint les 60 % d'autant plus que l'enjeu

était moindre pour les Frémis avec une seule liste en lice. »

### Changement

**Le Thillot.** - Un seul et unique tour pour les Thillotins qui n'auront pas à se rendre aux urnes dimanche. Avec 56,11 % des suffrages, Michel Mourot a remporté le match face à Jean-Louis Demange (27,84 %) et Jean-Paul Louis (16,06 %).

### Ballottage

**Ferdrupt.** - « Grande déception pour nous avant tout. Je pensais que cela serait plus serré. Je ne désespère pas de placer mes quatre colistiers au deuxième tour mais ils sont, pour l'heure, démoralisés. » Emmanuel Grandclaude fait face au choix des Ferdrupéens qui ont largement plébiscité les membres de la liste d'Étienne Colin qui est « satisfait. Neuf colistiers sont passés au premier tour. Nous sommes donc assurés d'avoir la majorité au conseil. »

Hélène CONRAD